

BILAN

D'ACTIVITÉS
2023



Bilan 2023



Alain ROCHET

Président
de la Communauté
de communes
des Portes d'Ariège
Pyrénées



Pour un service public efficace



Le rapport d'activité que vous vous apprêtez à lire retrace les différentes réalisations des services de la Communauté de communes des Portes d'Ariège Pyrénées et établit un bilan des décisions et actions engagées dans chaque domaine de compétence durant l'année 2023. Une année marquée par la concrétisation de plusieurs projets lancés après notre élection en 2020. Au premier rang des actions fortes de l'année, la communauté de communes a intégré son nouveau siège qui a été inauguré le 13 septembre 2023 en présence des élus et de nombreux partenaires acteurs du territoire, du département et de la Région Occitanie. Une étape majeure dans le processus de modernisation et de structuration de l'intercommunalité.

Par ailleurs, tout au long de l'année, les élus et les agents de la communauté de communes ont poursuivi avec conviction la mise en œuvre de politiques publiques modernes et structurantes pour le territoire des Portes d'Ariège et ses habitants. Aussi, dans tous ses domaines de compétences, la CCPAP a été au rendez-vous, avec pour principal objectif la mise en œuvre du projet de territoire 2022-2030 adopté en 2022.

Ainsi, plusieurs projets ont été menés pour renforcer notre attractivité économique notamment l'aménagement vertueux de la zone d'activité Gabrielat 2 et l'élaboration de schémas directeurs pour structurer le développement économique et le développement touristique pour les années à venir. Des actions ont également été menées pour répondre aux grands enjeux du territoire en matière de rénovation énergétique, d'amélioration de l'habitat, de revitalisation des centres de bourgs, de mobilités, de collecte des déchets ou encore d'accueil de la petite enfance pour ne citer que ces quelques axes.

Tout au long de l'année, la CCPAP a continué à être aux côtés des 34 communes qui la composent en assurant un accompagnement constant avec la mise à disposition d'une ingénierie et d'une expertise technique, mais aussi, par le biais de l'attribution des fonds de concours pour les projets des communes. La CCPAP se veut donc proche des communes et des citoyens.

Echelon de proximité, la communauté de communes se donne aujourd'hui les moyens de répondre avec efficacité à vos préoccupations du quotidien. Pour se faire, l'année 2023 a permis le recrutement des nouveaux agents qui mettent tout leur savoir-faire et leur expérience à contribution pour assurer un service public de qualité et utile pour vous. C'est par la volonté et la mise en commun de l'ensemble des forces du territoire que nous réussirons à garantir notre mode de vie mi-urbain, mi-rural, mais aussi notre attractivité et notre compétitivité en tant que territoire.

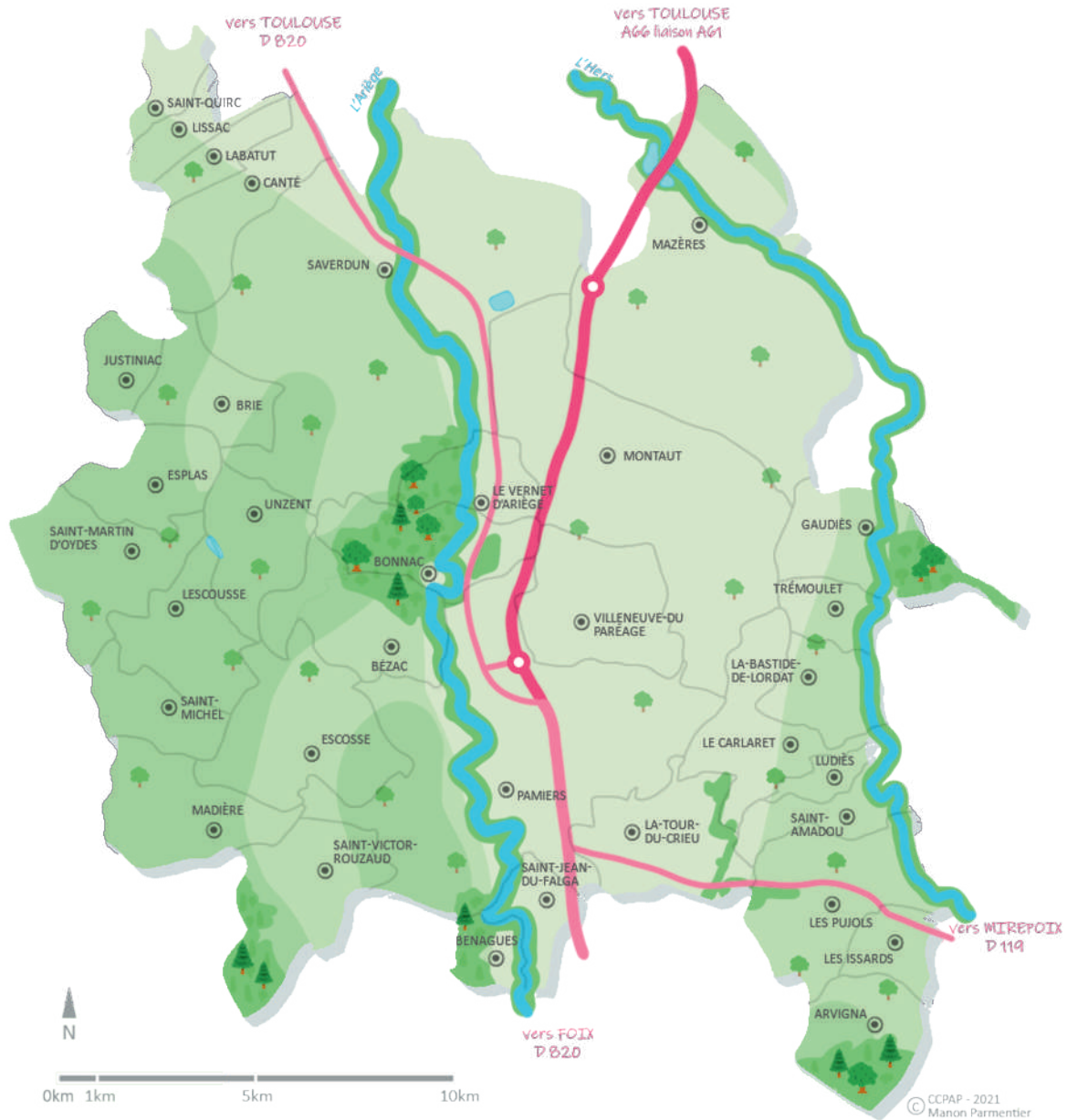
Bonne lecture,

Sommaire

- p.04 **Le territoire :** Présentation
- p. 05 **Une identité commune**
consolidée
- p. 06 **Favoriser la coopération**
et l'entraide entre les communes
et l'intercommunalité
- p. 09 Assurer **la qualité de vie**
des habitants
- p.20 **Un territoire d'opportunité**
économique et de développement
durable
- p.23 **Engager la transition**
écologique et sociétale
- p. 26 Renforcer
sa **stratégie budgétaire**
- p. 28 Valoriser
l'**action intercommunale**
et la cohésion interne
- p.30 Se donner les moyens d'**agir**



LE TERRITOIRE - PRÉSENTATION



4

chiffres clefs DE LA CCPAP

34

communes

70

élus communautaires

235

agents employés
par la CCPAP
au 1^{er} janvier 2023

41 529

habitants



Une identité consolidée

INAUGURATION DU SIÈGE ADMINISTRATIF



Une nouvelle page s'est ouverte en 2023 pour la Communauté de communes des Portes d'Ariège Pyrénées (CCPAP) avec l'installation dans son nouveau siège administratif, situé boulevard Delcassé à Pamiers. Tout un symbole pour l'intercommunalité qui se dote ainsi d'une identité à part entière.



La CCPAP s'installe dans son nouveau siège administratif

La CCPAP a inauguré le 13 septembre 2023 son nouveau siège administratif situé au 26 bis, boulevard Delcassé à Pamiers. Une nouvelle étape, et non des moindres pour l'intercommunalité, qui a durant de nombreuses années été hébergée à titre gracieux au sein de l'ancien hôpital de Pamiers. Après quelques mois de travaux, les équipes ont déménagé en juillet 2023. Ces travaux d'un montant de plus de 600 000 €, en partie financés par l'État au titre du Fonds Vert, ont consisté en la création de salles de réunion, d'un espace d'accueil spacieux, d'une reprise du réseau informatique ainsi que du système de climatisation sans oublier une réisolation totale du site. **Autant d'aménagements qui permettent aujourd'hui d'offrir aux habitants du territoire de bien meilleures conditions d'accueil, et aux agents, une nette amélioration de leurs conditions de travail.**



Une extension du site prévue pour début 2025

Cette inauguration a aussi été l'occasion de présenter le projet d'extension du site dont la livraison est prévue pour le début de l'année 2025. **La création d'un nouveau bâtiment, adjoint à celui existant, permettra à court terme de réunir l'ensemble des agents administratifs.** Cette extension prévoit également la désimperméabilisation du parking, ainsi que l'aménagement de différentes structures favorisant l'usage des mobilités douces. Cette extension permettra de consolider encore un petit peu plus l'identité commune de la CCPAP avec un seul lieu identifié comme étant l'image de la collectivité.



Favoriser la coopération et l'entraide entre les communes et l'intercommunalité



L'intercommunalité est avant tout un échelon de proximité. Les élus municipaux siègent au conseil communautaire et cette extension de périmètre d'action leur donne du poids pour étendre et renforcer les services à la population. Mieux coordonner et territorialiser leurs politiques publiques dans un périmètre d'intervention commun est un leitmotiv pour les équipes de la CCPAP.



6

Fonds de concours : un soutien financier pour les communes

En 2023, 26 projets communaux ont été accompagnés financièrement par la CCPAP dans le cadre des Fonds de concours pour un montant total d'aides financières de plus de 170 000 € répartis entre 23 projets à rayonnement communaux et 3 intercommunaux.

DES SERVICES MIS EN COMMUN

Le conseil en énergie

12 communes de la CCPAP ont bénéficié de l'expertise du Conseiller en énergie partagé recruté par l'intercommunalité dans le cadre d'un appel à projet de l'ADEME. Arrivé au mois de mai 2023, son rôle est d'accompagner la réhabilitation énergétique du patrimoine bâti communal et intercommunal.

La commande publique :

10 marchés ont été passés dans le cadre du service commun mis en place au sein de la CCPAP pour les communes de Brie, Canté, Les Pujols, Mazères et Saverdun. Un accompagnement d'importance pour ces communes.

Le prêt de matériel festifité :

96 demandes de prêt de matériel festifité ont été formulées par les communes durant l'année 2023. Trois ont été réalisées par l'intercommunalité pour des conseils communautaires ou des inaugurations.

NOUVEAU.

 **Et bientôt un outil de communication**

La CCPAP a décidé de doter les communes de son territoire de Panneau Pocket, une application d'alertes et d'informations, grâce à une offre de mutualisation. Ce nouveau service, effectif au 1^{er} janvier 2024, sera donc gratuit pour les communes de - de 500 habitants, et réduit à 50 % pour les autres.



UN ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE DANS LES PROJETS COMMUNAUX

La CCPAP, par le biais d'emplois mutualisés ou bien dans le cadre de politiques contractuelles (ANRU, Petites Villes de Demain etc.), apporte une aide technique dans certains projets à la maîtrise d'ouvrage communale.

En voici quelques exemples :



À Pamiers, l'école Marcel-Pagnol et le jardin public « L'île aux Enfants » sont sortis de terre

L'année 2023 a été une période intense de travaux pour ce projet d'ampleur où des entreprises locales ont été mobilisées, notamment issues de la filière bois. **Cette opération de plus de 5 millions d'euros a été réceptionnée fin novembre 2023** afin de permettre une ouverture de l'établissement scolaire fin février 2024.

7



Îlot Sainte-Claire à Pamiers : de nouvelles avancées en 2023

Les travaux de déconstruction de la phase I se sont achevés sur les premiers mois de 2023. Plusieurs bâtis nécessitaient une sécurisation urgente afin de permettre d'attendre la phase suivante.

La finalisation de ces travaux a permis de lancer la première phase de diagnostics d'archéologie préventive sur le secteur déconstruit. Ceux-ci se sont déroulés à l'été 2023 pour aboutir à une « libération du site » par la DRAC en octobre 2023.

- Réaménagement de la promenade des Maquisards à Pamiers
- Opération sur le quartier de la Gloriette - démolition, réhabilitation et aménagement
- Réalisation de jardins et d'un verger partagé en bordure de l'Hers à Mazères
- Réalisation d'une passerelle piétonne et cyclable enjambant l'Hers à Mazères
- Amélioration du cadre urbain, de l'accessibilité et renaturation des rues autour de la mairie de Mazères
- Restructuration du centre culturel de Saverdun
- Désimperméabilisation et renaturation de l'école maternelle Charles-Perrault à Saverdun
- Construction d'un nouvel espace jeune à Saverdun



UN SOUTIEN AUX COMMUNES DANS LEUR STRATÉGIE FONCIÈRE...

En matière de stratégie foncière, la CCPAP aide les communes notamment sur les volets habitat et renouvellement urbain. Elle les aide en termes d'ingénierie lorsque l'adhésion à l'établissement public foncier d'Etat (EPF) s'avère nécessaire à la mise en œuvre d'un projet à dominante « habitat ».

En 2023, les communes de Brie, Saint-Amadou, Canté, Mazères, Labatut, Montaut, Pamiers et Gaudiès ayant contracté avec l'EPF ont été accompagnées dans le démarrage ou la poursuite de leurs projets communaux.

... MAIS AUSSI DANS LE DÉVELOPPEMENT DES LOGEMENTS HLM

La CCPAP intervient en faveur de l'amélioration et de la production de logements publics conventionnés. En 2023, l'intercommunalité a été sollicitée pour financer plusieurs opérations de construction ou de réhabilitation :

- La création de six logements au sein de la Villa Major 2.
Subvention accordée de 55 000 €.
- La réhabilitation thermique d'un bâtiment de 84 logements à la Gloriette.
Subvention accordée de 153 000 €.
- La création de 33 logements sociaux en location et en accession à la propriété aux Cendresses.
Subvention accordée de 129 000 €.
- L'édification de 14 logements à Bénagues.
Subvention accordée de 84 000 €.





Assurer la qualité de vie des habitants

“ **P** ar ses compétences, l'intercommunalité assure plusieurs missions de services publics en direction des habitants du territoire : garde d'enfant, lecture publique, l'entretien de la voirie, amélioration de l'habitat etc. Chaque année, le maintien et l'amélioration de ceux-ci sont au cœur des préoccupations de la CCPAP. ”

L'ACCUEIL ET LA GARDE DE JEUNES ENFANTS



chiffres clés

LA PETITE ENFANCE

6
crèches collectives

5
Relais Petite Enfance

1
Lieu d'Accueil Enfant Parent

25
berceaux en crèches collectives privées

1
Ludothèque

Des ateliers de massage-portage

9



en 2023

444
enfants accueillis en crèche
(406 familles)

364 941
heures réalisées par les professionnelles

25
communes de la CCPAP concernées



Un nouveau bâtiment pour la crèche collective et le Relais Petite Enfance (RPE) de La Tour-du-Crieu

10

La rentrée 2023 s'est effectuée dans le tout nouveau bâtiment de la crèche collective et du Relais Petite Enfance (RPE) de La Tour-du-Crieu pour les enfants et les assistantes maternelles du secteur accueillis au sein de ces deux structures. Un moment fort puisqu'il s'agit de la première construction de ce type réalisée par la CCPAP.

Cet espace à la fois moderne, spacieux et lumineux - doté d'un beau jardin extérieur et même d'une salle d'eau - offre désormais de bien meilleures conditions d'accueil aux enfants et répond pleinement aux besoins des équipes évoluant sur ces deux sites. **Une nouvelle installation qui permet de porter à 30 la capacité d'accueil de l'établissement** (au lieu de 22 précédemment) **et qui a donc permis la création de trois emplois**, soit l'équivalent de deux temps pleins et un poste à temps non complet. Une bonne nouvelle pour le territoire !



UN INVESTISSEMENT DE TAILLE POUR L'INTERCOMMUNALITÉ

La réalisation de ce bâtiment, pour lequel la CCPAP a été accompagnée par le conseil départemental de l'Ariège, la Région Occitanie, le SDE09, l'État sans oublier la CAF de l'Ariège - représente un budget de plus de 2 millions d'euros. Un investissement de taille pour l'intercommunalité qui rappelons-le, avait inscrit depuis 2021 dans son Projet de territoire, sa volonté de renforcer les services de la petite enfance et le soutien à la parentalité.

Avec cette construction, elle confirme donc son engagement en faveur du maintien des services publics de proximité et de qualité ; convaincue qu'ils représentent une amélioration du cadre de vie de ses habitants ainsi qu'un véritable atout en matière d'attractivité du territoire



Assistant(e) maternel(le) : une semaine pour changer de regard sur le métier

En 2023, la CCPAP a souhaité mettre en lumière une profession souvent restée dans l'ombre et qui peine aujourd'hui à recruter : celle d'assistante maternelle. En organisant la première Semaine d'information et de sensibilisation à ce métier, du 13 au 19 novembre 2023, l'intercommunalité a fédéré plusieurs partenaires autour de ce projet dont le but était double : promouvoir le métier tout en valorisant les professionnel(le)s déjà en poste.



MARTINE
ASSISTANTE MATERNELLE
DEPUIS 33 ANS
ACCUEILLE À SON DOMICILE
3 ENFANTS
BIENVEILLANTE AVEC
LES PETITS COMME AVEC
LEURS PARENTS

Portes Ariège Pyrénées
Communauté de Communes

DEVENEZ VOUS AUSSI
ASSISTANT MATERNEL

Renseignements - Pôle Petite Enfance :
05 34 01 25 36 - pole.enfance@ccpap.fr

LAURA
ASSISTANTE MATERNELLE
DEPUIS 3 ANS
APRÈS UNE RECONVERSION
RÉUSSIE
FAVORISE LE JEU
POUR GRANDIR EN
HARMONIE

Portes Ariège Pyrénées
Communauté de Communes

DEVENEZ VOUS AUSSI
ASSISTANT MATERNEL

Renseignements - Pôle Petite Enfance :
05 34 01 25 36 - pole.enfance@ccpap.fr

Pour l'occasion, plusieurs temps forts ont été organisés sur le territoire : un Salon professionnel, une conférence, une projection de film suivie d'un débat ainsi qu'une exposition photos.

Au total, près de 150 personnes ont participé à ces divers événements. Une réussite pour une première vouée à être reconduite. Ce rendez-vous a été aussi une occasion de créer des liens entre professionnels du secteur, de se rencontrer avec ou sans les enfants, et de valoriser les actions mises en place aux quatre coins du territoire.



SOUTENIR L'ACCÈS À LA CULTURE...



En 2023, dix associations ont été soutenues à hauteur de 53 000 euros, afin qu'elles puissent mener à bien leurs projets dans des domaines artistiques divers : musique, théâtre, lecture, art contemporain etc.

| ASSOCIATIONS | COMMUNES | SUBVENTIONS |
|--|----------------------|---------------|
| Camp du Vernet | Le Vernet | 1 000 |
| Cercle occitan « Prosper Estieu » | Pamiers | 500 |
| Les Appaméennes du livre | Pamiers | 1 000 |
| Les Mille tiroirs | Pamiers | 1 000 |
| Association musicale PAP | Saverdun/ Mazères | 42 000 |
| La compagnie du Chat noir | Saverdun | 1000 |
| Chat bleu Production | Saverdun | 1 500 |
| Padènes Cie | Montaut | 3 000 |
| Association Départementale de Parents de Personnes Handicapées Mentales et leurs Amis de l'Ariège (ADAPEI) | Bénagues | 1000 |
| Association Culture et Loisirs en milieu rural (Association Chorège) | Gaudiès | 1000 |
| Total | | 53 000 |

12



42 000 € > octroyés par la CCPAP via un Fonds de concours pour le conservatoire de la ville de Pamiers dans le cadre de la sensibilisation à la pratique musicale.



... VIA NOTAMMENT LE BIBLIOPÔLE

chiffres clefs

DU BIBLIOPÔLE

8

Médiathèques

1

carte commune

1

navette postale



13

en 2023

11,5 %

des habitants de la CCPAP
fréquentent les médiathèques

40 %

des usagers ont entre 0 et 19 ans

33 370

documents ont transité
dans le réseau via la navette postale :
un chiffre en hausse

Succès de la presse en ligne

avec 7 587

consultations enregistrées

sur l'année

49

actions de médiation dédiées
à la petite enfance

405

élèves touchés lors d'accueils
de classes dans le réseau



DES ACTIONS POUR LES TOUT PETITS JUSQU' AUX PLUS GRANDS

Quatrième édition du Prix littéraire Nounoumeli

Ce Prix de lecture pour les tout-petits, organisé par le Bibliopôle et le Pôle Petite enfance de la CCPAP, a célébré sa 4e édition autour de la thématique de la nourriture. Un kit de 5 albums destinés aux 0-3 ans sur le thème de la nourriture a été mis à disposition dans tous les RPE ainsi que dans les médiathèques du Bibliopôle.

35 assistantes maternelles et 142 enfants ont participé au Prix Nounoumeli 2023.

14

Partir en Livre : la première édition portée par le Bibliopôle a été une réussite

En 2023, le Centre national du livre (CNL) a organisé la 9e édition de « Partir en Livre » sur le thème de la liberté. Le Bibliopôle a répondu à cet appel à projet en organisant plusieurs temps forts notamment une journée événementielle dans le parc de la médiathèque de Pamiers le 28 juin.

Au programme : des propositions variées comme des lectures immersives pour les tout-petits, des ateliers d'illustration, de reliure, des lectures à voix haute, un escape game dans la médiathèque, ou encore un spectacle de clôture.

Au total, 215 personnes ont participé aux activités proposées ; la fréquentation sur la journée est estimée entre 300 et 500 visiteurs. L'événement a aussi été décliné à la médiathèque de Mazères le 28 juin, et à celle de Saint-Jean-du-Falga, le 19 juillet.



Les Nuits de la lecture ont trouvé leur public

Les Nuits de la lecture, événement national porté par le CNL, se sont tenues du 18 au 21 janvier 2023 sur le thème du corps. Cinq soirées ont ainsi été organisées dans la médiathèque de **Saint-Jean-du-Falga, Mazères, Pamiers et Saverdun** et ont connu un certain succès auprès d'un public varié. Ces événements ont réuni une soixantaine de personnes.



L'AIDE À L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT PRIVÉ...

Des aides pour améliorer l'habitat privé

À travers plusieurs dispositifs d'aides, la CCPAP accompagne tant financièrement que techniquement les propriétaires bailleurs et occupants du territoire dans leurs démarches d'amélioration de leur habitat.

Pour ce faire, l'intercommunalité est épaulée par divers partenaires comme l'Anah ou encore le Conseil départemental de l'Ariège.

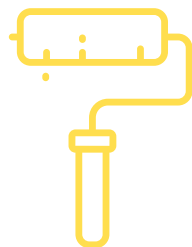
Comme chaque année, le service a surtout monté une majorité de dossiers « propriétaires occupants ».

Au total, plus de 186 000 € de subventions ont été octroyées par la CCPAP pour la réalisation de ces opérations.



LES CHIFFRES CLÉS DE L'AIDE À L'HABITAT

| Type d'intervention | Réalisations 2023 | Réalisations 2022 | % des objectifs atteints | Evolution 2022-2023 |
|--------------------------------|-------------------|-------------------|--------------------------|---------------------|
| Propriétaires occupants | 76 | 58 | 122 % | |
| Loyer conventionné social | 9 | 11 | 22 % | |
| Loyer conventionné Très Social | 0 | 0 | 100 % | |
| Total | 85 | 69 | 83 % | |



Par ailleurs, la CCPAP a poursuivi en 2023 son opération « Façades » afin d'inciter et de participer à l'embellissement de l'espace public. Encore une fois, ce dispositif a connu **un vif succès avec 53 façades réhabilitées pour un montant de subventions engagées par l'intercommunalité à hauteur de 114 323 €.**





Café de la rénovation énergétique : un nouveau rendez-vous pour aiguiller le public

Prévoir les bons travaux, savoir comment obtenir des aides et subventions disponibles... il est souvent difficile de s'y retrouver pour le commun des mortels ! Face à la complexité des dispositifs, et pour accompagner au mieux les habitants dans leurs démarches, la CCPAP a décidé de lancer son propre événement facilitateur « Le Café de la rénovation énergétique ».

Organisé une première fois à Pamiers, en février, le rendez-vous a connu un vif succès dépassant les frontières géographiques du territoire de l'intercommunalité.



16



Au total, une centaine de personnes a poussé la porte de la salle des Capelles pour rencontrer les architectes et techniciens des structures présentes (CAUE de l'Ariège, ALEDA, CCPAP), et ce, sans prise de rendez-vous préalable.

Face au succès de cette première édition, décision a été prise de pérenniser le rendez-vous. Ainsi, un deuxième Café de la rénovation énergétique a été organisé en novembre, cette fois-ci à Saverdun.

Il a réuni une soixantaine de personnes confirmant une nouvelle fois la nécessité de maintenir ce format.





... ET LA LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

Permis de louer : deux ans d'existence et un périmètre qui s'agrandit

Le Permis de louer a fêté ses deux ans d'existence. Pour rappel, ce dispositif, obligatoire pour les propriétaires bailleurs du périmètre concerné, a été mis en place afin de lutter contre l'habitat indigne et au-delà pour améliorer le parc immobilier du territoire. D'abord appliqué aux centres anciens de Pamiers, Mazères et Saverdun, d'autres communes ont décidé d'intégrer le périmètre en 2023. **C'est le cas de Saint-Amans, désormais hameau de Bézac, et de Bénagues.** La décision a été prise également du côté de Bonnac où le Permis de louer sera effectif à partir du 1^{er} janvier 2024.



chiffres clés

DU PERMIS DE LOUER

1145

demandes enregistrées par la CCPAP depuis 2021

en 2023

42

dossiers traités par le service

37 %

sont autorisés sous réserves de travaux [plus ou moins importants]

61 %

des logements visités sont conformes aux exigences

2 %

ont fait l'objet d'un refus

17

À SAVOIR

APRÈS DEUX ANS DE PEDAGOGIE, PLACE À LA VERBALISATION

En 2023, la CCPAP a travaillé aux côtés de la préfecture de l'Ariège pour mettre en place un système de verbalisation afin de lutter plus activement contre les situations complexes. **Selon l'arrêté préfectoral du 26 avril 2023, ces verbalisations peuvent aller de 500 à 5 000 € par logement loué sans permis et jusqu'à 15 000 € pour un logement loué malgré un refus.**





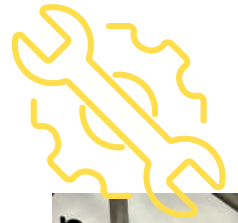
OEUVRER POUR LA SANTÉ DE TOUS

La CCPAP s'engage dans l'élaboration de son Contrat Local de Santé

Dans le cadre de son Projet de Territoire, la collectivité s'est engagée à développer l'action sociale en faveur des publics fragilisés et à favoriser l'accès aux soins pour tous.

Elle a choisi de mener une réflexion sur l'amélioration de l'offre sur le territoire et signé une convention avec l'Agence régionale de Santé (ARS) afin de mettre en place un Contrat local de Santé (CLS).

Objectifs : faciliter les parcours de soins et de santé avec des actions de prévention, une organisation des soins, un accompagnement médico-social. Mais aussi prendre en compte les autres facteurs qui ont une incidence sur la vie des populations comme le logement, l'environnement, l'éducation, le travail etc.



18

2023 a donc été marquée par le début des travaux autour du CLS avec le recrutement dès le mois d'avril de la Coordinatrice de ce contrat.

Un important travail de prise de contact a été entrepris, avec pas moins de **41 entretiens réalisés pour expliquer la démarche** et imaginer de futures collaborations avec les différents partenaires. Des groupes de travail ont également eu lieu sur les quatre axes du CLS les 3 et 4 octobre au Domaine des Oiseaux à Mazères permettant de mobiliser une cinquantaine de personnes au total. Enfin, parmi diverses contributions, la CCPAP a participé aux semaines de la santé mentale en organisant deux séances de ciné-débat à Saverdun ainsi qu'une collaboration avec le Bibliopôle de la CCPAP pour sélectionner des ressources sur la santé mentale dans les médiathèques du territoire.





AU QUOTIDIEN

L'ENTRETIEN ET LA CREATION DE LA VOIRIE INTERCOMMUNALE



EN IMAGE

Travaux de réhabilitation du Vernet : le chantier bat son plein

En mai 2023, le chantier de réhabilitation du pont du Vernet-d'Ariège est rentré dans sa phase opérationnelle. Deux tranches de travaux ont été réalisées : la première concernait l'augmentation de capacité de l'ouvrage et les réparations rendues nécessaires par celle-ci : la deuxième s'est concentrée sur le traitement de la charpente métallique du pont et des joints de chaussée. Les trottoirs existants ont dû être entièrement repris pour des raisons structurelles. **Coût final de l'opération : 873 442 €.**

en 2023

1 M 190 100 €

de travaux d'investissement de voirie réalisés au sein des 34 communes

3 M 223 511 €

de travaux réalisés dans les zones d'activités de Bonzom et de Gabrielat

2

épisodes pluvieux

ayant nécessité des interventions spéciales

9

chantiers réalisés sur les ouvrages d'art du territoire

LE REFUGE INTERCOMMUNAL JULIE-CERNY



EN IMAGE

Une journée « portes ouvertes » organisée aux côtés de Cani Folie Association

Le refuge intercommunal Julie-Cerny s'est associé à Cani Folie Association pour proposer une journée « portes ouvertes » le samedi 30 septembre 2023 sur son site Les Trois Bornes. L'occasion de s'initier à de nouvelles activités avec l'association vernetoise mais aussi de rencontrer les animaux à l'adoption. Cette journée a rencontré un beau succès.

en 2023

187

chiens sont entrés au refuge ainsi que 251 chats

+ 11 %

d'augmentation de la population féline par rapport à 2022

399

animaux adoptés ou récupérés

16

décès



S'affirmer comme un territoire d'opportunité économique et de développement durable

chiffres clefs

DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

3 entreprises

se sont vu attribuer un terrain sur les ZAE de Gabrielat et des Pignès pour un montant de 5 848 409 €

305 emplois

prévus par l'installation à venir de ces trois entreprises

51 963 €

d'aides à l'immobilier d'entreprises ont été accordées par la CCPAP à deux entreprises (R3S et SORAR)

4 réunions

ont été organisées à la rencontre des entrepreneurs présents sur les ZAE

Une **quinzaine de participants** ont à chaque fois pu échanger sur les axes d'amélioration à prévoir

La CCPAP se dote d'une feuille de route en matière de développement économique

Conformément aux engagements pris dans son Projet de territoire, la CCPAP a élaboré son Schéma de développement économique en 2023.

Objectifs : Objectif : donner un cap pour les cinq années à venir afin de renforcer l'attractivité de la CCPAP ainsi que son rôle en tant que poumon économique du département.

À l'issue d'un travail collaboratif aux côtés d'acteurs locaux, un plan d'actions en cinq axes a été acté :



- **Axe 1 :** Définir une gouvernance efficiente et structurée, en coopération avec les acteurs du territoire
- **Axe 2 :** Construire une stratégie d'offre foncière et immobilière sur mesure et résiliente
- **Axe 3 :** Accompagner la création d'entreprises et soutenir au développement du tissu économique
- **Axe 4 :** Renforcer et valoriser des compétences du territoire
- **Axe 5 :** Développer l'image du territoire afin d'être connu et reconnu comme un territoire d'accueil économique



Fonds de revitalisation Aubert & Duval : 22 entreprises appaméennes accompagnées

En 2023, l'entreprise Aubert & Duval a signé une convention de revitalisation aux côtés des services de l'État de l'Ariège.

Cette convention, dont l'animation et la gestion administrative ont été confiées à la CCPAP, a permis de créer un fonds d'aide à l'implantation d'entreprises et à la création d'emploi sur le territoire. D'un montant de 188 959 €, cette enveloppe est principalement destinée à redynamiser le centre-ville de Pamiers à la suite du plan de départs volontaires ayant touché l'entreprise Aubert & Duval en 2021.

Ainsi, cinq comités techniques d'engagement se sont tenus entre 2023 et début 2024 et ont permis l'attribution de 155 817 € d'aides à destination de 22 entreprises et commerces installés à Pamiers.

21

EN IMAGE

L'aménagement vertueux de la zone d'activités Gabrielat II

L'année 2023 a été marquée par la fin des travaux d'aménagement de la zone, conçue pour être un véritable lieu de vie où la végétation locale a toute sa place. À la fin de l'année, les travaux de construction du nouvel atelier de l'entreprise Aubert & Duval ont débuté pour remplacer l'atelier qui avait été détruit en septembre 2021 lors d'un incendie.



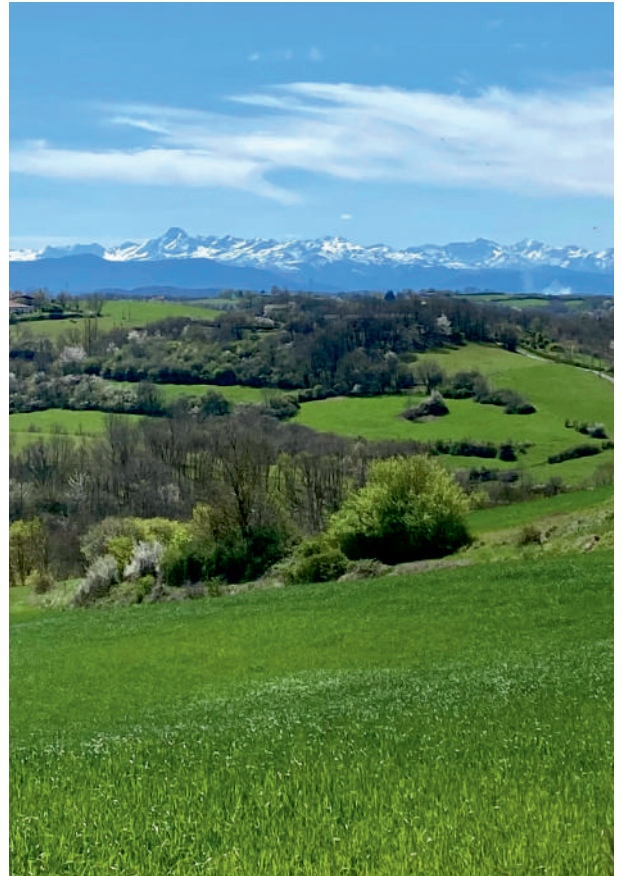
VALORISER LA DESTINATION TOURISTIQUE DES PORTES D'ARIÈGE PYRÉNÉES

chiffres clefs DU DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

33

sentiers de randonnées recensés
sur le territoire dont 15 inscrits au plan
départemental

Représentant **458 km**
de chemins entretenus par les équipes
de la CCPAP



22

Tourisme : la CCPAP affirme ses ambitions pour les cinq années à venir

La CCPAP a également réalisé en 2023 son Schéma de développement touristique (SDT) dans le but de faire de son territoire une véritable destination touristique à part entière. Ce schéma, construit aux côtés de nombreux partenaires du secteur, propose des axes stratégiques de valorisation du territoire et de structuration de l'offre touristique.

Notre territoire compte de nombreux atouts :
une nature riche, un patrimoine varié,
de nombreuses manifestations annuelles,
des savoirs faire.

Trois axes stratégiques
de valorisation du territoire
ont donc été établis :



→ **Axe 1** : Développer une offre touristique
autour de deux sites pépites et de
destinations

→ **Axe 2** : Promouvoir cette offre

→ **Axe 3** : Accompagner les acteurs du
tourisme en particulier vers l'obtention de
labels de qualité.

en 2023

332 000 €

de subvention versée à l'office
de tourisme intercommunal
dans le cadre d'une convention
d'objectifs annuelle

104 panneaux de signalétique
touristique installés sur le territoire

32 444 €

de taxe de séjour collectés
par l'intercommunalité



Engager la transition écologique et sociale...

... EN MATIÈRE DE DÉCHETS MÉNAGERS

Un espace Ressourcerie aménagé au sein de la déchetterie de Saverdun

Depuis le 1er février 2023, la CCPAP a aménagé un espace Ressourcerie à la déchetterie de Saverdun afin de favoriser le réemploi de tous les déchets méritant une deuxième vie. **En un an, cet espace a permis de favoriser le réemploi de plus de 3,5 tonnes de matériels (meubles, vaisselles, électroménagers, bibelots divers etc.) initialement destinés à être jetés.**



23

chiffres clefs

DE LA COLLECTE DES DÉCHETS EN 2023

8 557

tonnes de déchets ont été collectées

Une baisse

des tonnages dans l'ensemble des catégories a été constatée à l'exception du bois

Près de 10 %

en plus d'emballages « sacs jaunes » ont été collectés

194

entrées par jour en moyenne ont été enregistrées à la déchetterie : une baisse inédite depuis la crise Covid-19

ÉVOLUTION DES COLLECTES DES ORDURES MÉNAGÈRES

La gestion des déchets, et notamment leur réduction, représente un enjeu majeur pour la sauvegarde de notre environnement. Pour relever ce défi, la CCPAP entend être à la hauteur des enjeux écologiques et environnementaux actuels tout en assurant des prestations de qualité et en maîtrisant les coûts. **Ainsi, ce sont de nouveaux jours et fréquences de collecte des déchets ménagers qui sont entrés en vigueur au 1er juin 2023.**



... EN MATIÈRE DE MOBILITÉ



À SAVOIR La CCPAP labellisée « Territoire engagé pour l'écomobilité ».

Les actions en faveur de l'écomobilité développées par la CCPAP ont permis d'obtenir en 2023 une labellisation « territoire engagée dans l'Ecomobilité » via l'ADEME.



24



Expérimentation de covoiturage dynamique : cinq lignes identifiées par les usagers.

Pour lutter contre l'autosolisme et être plus vertueux, la CCPAP a souhaité expérimenter plusieurs lignes de covoiturage.

À l'issue d'une consultation citoyenne lancée début 2023, des itinéraires ont été identifiés par les usagers du territoire. En fin d'année, **cinq lignes de covoiturage régulier au départ de Pamiers, Mazères et Saverdun jusqu'à Foix, Pamiers, Saverdun et Toulouse ont pu être expérimentées.** Un sérieux coup de pouce à tous ceux qui souhaitent réaliser des économies sur leurs trajets du quotidien.

Favoriser un réseau d'aires de covoiturage sur le territoire

En parallèle du projet d'aire de covoiturage à Gabrielat dont les études se sont poursuivies en 2023, la CCPAP a mené un partenariat avec Vinci Autoroute (ASF) pour définir un point d'arrêt sur l'échangeur n°2 dans le cadre de son expérimentation de covoiturage. **Un parking réservé au service technique s'est transformé en aire de covoiturage désormais identifiable par les usagers.** À l'appui de ces deux projets structurants et des structures déjà existantes sur le territoire intercommunal, la CCPAP ambitionne de réaliser une cartographie de ces aires dans une logique d'intermodalité.





... EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT



Finalisation de l'ABC de la biodiversité et sensibilisation des publics cibles.

L'année 2023 a été consacrée à la finalisation de l'ABC biodiversité, porté par la CCPAP et réalisé en partenariat avec l'ANA-Cen de l'Ariège.

Jusqu'en juin 2023, des inventaires ont été menés sur des parcelles agricoles et leur périphérie. L'occasion de recenser la richesse biologique existante et la répartition des espèces (insectes, chauves-souris et plantes messicoles) afin de proposer des adaptations de pratiques ciblées.

En parallèle, des temps d'informations ont été organisés par la CCPAP auprès de différents publics. Parmi lesquels : une formation à destination des agents chargés de l'entretien des espaces verts des communes ; une journée de sensibilisation au lycée agricole de Pamiers pour les scolaires ; une intervention lors d'une journée technique organisé par la Chambre d'agriculture de l'Ariège ainsi qu'un stand grand public lors de la Randonnée de l'eau.



Journée de l'environnement : une belle réussite

La CCPAP a organisé le 16 juin 2023 sa première Journée de l'environnement. Ce rendez-vous, destiné à un public principalement scolaire, s'est déroulé à Bonnac. Les enfants ont présenté les créations réalisées dans le cadre du projet « Culture & pollinisateurs ».

Objectif : valoriser l'importance des pollinisateurs et sensibiliser les jeunes générations à leur protection.

Six ateliers ont été organisés dans cinq classes du territoire avant cette journée afin que chacune puisse ce jour-là sensibiliser le grand public au rôle des pollinisateurs. Les élus ont aussi joué le jeu en participant à un quizz sur la biodiversité locale.

EN BREF //

AMBROISIE >

La lutte s'intensifie sur le territoire.

Le fauchage et le débroussaillage ont été adaptés sur les routes communautaires afin d'intervenir dans des périodes favorables pour contenir la pollinisation et la dispersion de la plante. Un référent a été identifié dans chaque commune tandis que les équipes de l'intercommunalité ont suivi des formations à l'identification et au traitement de ces espèces.

HAIES CHAMPÊTRES >

Les plantations se poursuivent.

Le programme mené par l'association Haies ariégeoises a permis cette année de subventionner 13 projets sur le territoire pour 4 452 mètres linéaires plantés. L'engagement financier de la CCPAP s'élève à 24 664,08 €.

POLLINISATEURS >

Ils ont leur place en cœur de ville.

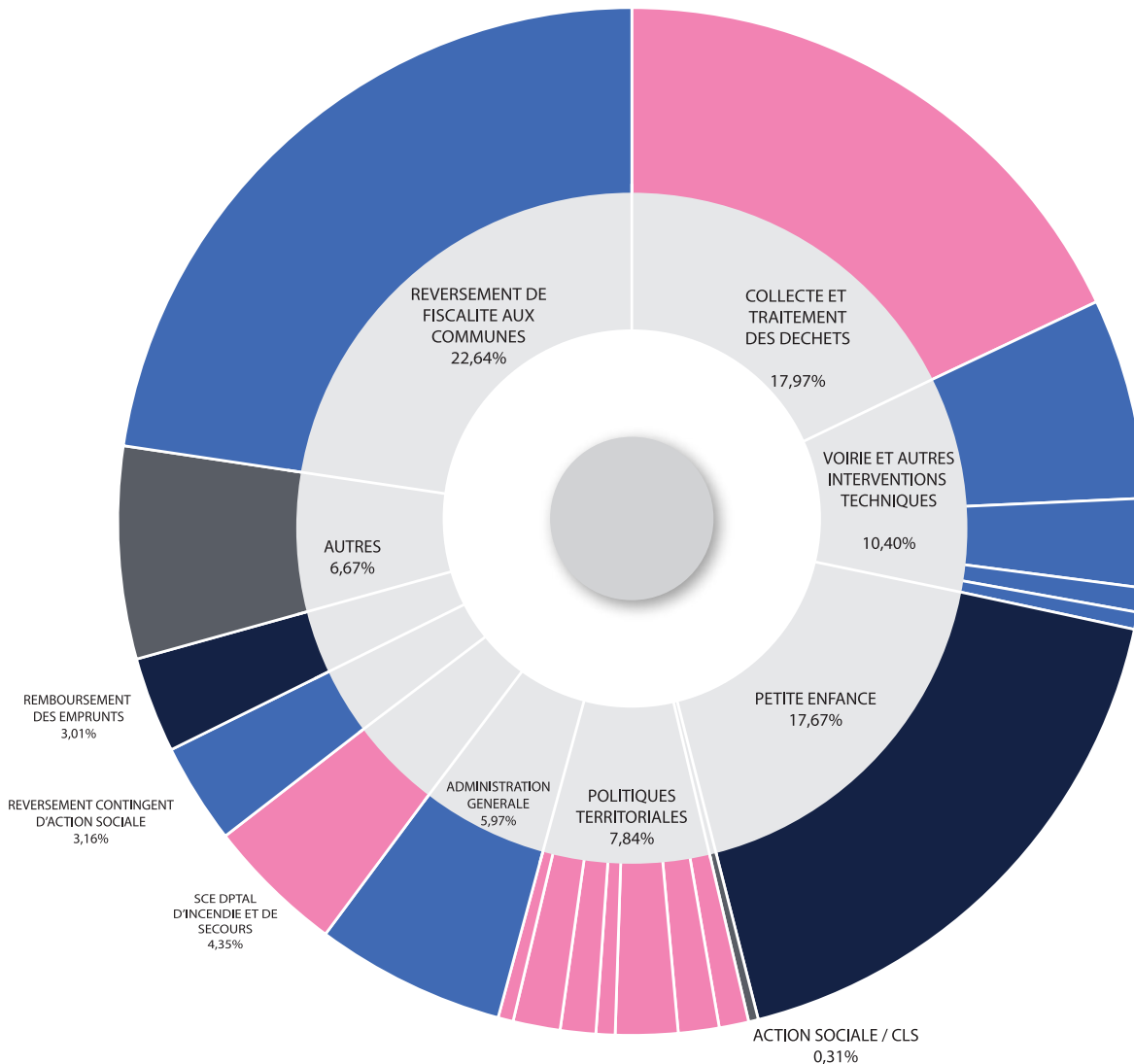
En 2023, la ruche installée à Saint-Jean-du-Falga dans le cadre du projet « Pollinisateurs en cœur de ville » a été inaugurée en présence des écoliers de la ville. Deux autres ont été implantées à Saverdun et à La Tour-du-Crieu en 2022 tandis que les communes du Vernet et de Pamiers accueilleront les leurs au printemps 2024.



Renforcer la stratégie budgétaire et financière

“ **E**n 2023, les dépenses de la CCPAP se sont élevées à 40 562 054,04 €. Les dépenses de fonctionnement ont atteint 33 241 306,06 €. Les dépenses d'investissement s'élèvent à 7 320 747,98 € auxquels s'ajoutent 2 072 468,07 € de restes à réaliser. ”

26





chiffres clefs

RÉGIME FISCAL 2023

6,04%

Taxe foncier bâti

26,69%

Taxe foncier non bâti

43,01%

Cotisation foncière
des entreprises

TAXE D'ENLÈVEMENT DES
ORDURES MÉNAGÈRES :

14,31%

Ancienne CC Pays
de Pamiers

15,92%

Ancienne CC Canton
de Saverdun

BUDGETS 2023

Fonctionnement : 34 203 632,56 €

Investissement : 9 706 907,47 €

Budget prévisionnel annexe GABRIELAT :

- Fonctionnement : 12 158 613,31 €

- Investissement : 11 424 053,48 €

Budget prévisionnel annexe LES PIGNES :

- Fonctionnement : 1 676 697,67 €

- Investissement : 1 453 997,80 €

Budget prévisionnel annexe BONZOM :

- Fonctionnement : 1 146 525,60 €

- Investissement : 903 140,73 €

Budget prévisionnel annexe GARAOUTOU :

- Fonctionnement : 61 482,54 €

- Investissement : 59 290,69 €

Budget prévisionnel annexe PERCEPTION :

- Fonctionnement : 27 947,64 €

- Investissement : 27 947,64 €

Budget prévisionnel annexe MAZAPAP :

- Fonctionnement : 19 319,77 €

- Investissement : 2 025 000,00 €

Après le passage à la nomenclature M57 et la mise en œuvre du contrôle allégé des dépenses en partenariat lors des exercices précédents, la CCPAP a mis en application en 2023, dans le cadre d'une expérimentation nationale, le **compte financier unique en remplacement du compte administratif et du compte de gestion.**



Valoriser l'action intercommunale et la cohésion interne



En 2023, la CCPAP a continué de développer et de moderniser son image et sa communication afin de valoriser l'ensemble de ses actions, notamment à travers des événements divers. En plus de conforter les moyens mis en place ces dernières années, l'intercommunalité a développé de nouveaux supports de communication pour gagner en visibilité et améliorer son impact auprès des habitants du territoire.



28



Vidéos promotionnelles) Valoriser nos actions via des vidéos promotionnelles...

Désireuse de développer des formats plus visuels pour moderniser et dynamiser sa communication institutionnelle, la CCPAP a réalisé quatre clips promotionnels en 2023.

Deux ont permis d'illustrer des temps forts de la collectivité : l'inauguration de la crèche et du RPE de La Tour-du-Crieu ainsi que celle du nouveau siège administratif. Et ont cumulé plus de 900 vues sur les réseaux sociaux où elles ont été repartagées. Deux autres ont été consacrées à la Journée de l'environnement à Bonnac et à la présentation des vœux de 2024 du Président.

chiffres clefs

ANNÉE 2023

115 articles publiés

dans l'année sur le site Internet de la CCPAP : des reportages sur les services et sur les événements portés par l'intercommunalité

27 000 visites enregistrées sur le site Internet

TOP : La page Facebook de la CCPAP a gagné en impact cette année

Le + : L'intercommunalité se dote de PanneauPocket, outil d'alerte et d'information de la population, au 1er janvier 2024

... et via les médias locaux

En 2023, la CCPAP a souhaité développer sa présence au sein des médias locaux notamment via des publicités thématiques. L'idée était d'investir ces espaces, très connus localement, afin de faire connaître les actions de l'intercommunalité.

Ainsi, 8 campagnes de communication ciblées ont été réalisées concernant : l'habitat, la réduction des déchets, l'économie, l'environnement, le refuge ou encore le covoiturage.



Participation aux différents temps forts de la vie locale.

La CCPAP a continué à s'investir dans les temps forts de la vie locale. Cela a été le cas avec la participation au Salon TAF à Saverdun où une attention particulière a été portée sur les métiers de la petite enfance.

En mai, l'intercommunalité était également mobilisée à l'occasion du Salon des communes et des intercommunalités de l'Ariège à Foix. Cette journée a permis de mettre en avant la politique de la CCPAP en matière de développement économique et notamment l'aménagement de Gabrielat II.



À NOTER

29

Alain Rochet a assisté à 16 cérémonies patriotiques, et 14 gerbes ont été déposées afin de commémorer l'ensemble de ces dates importantes.

Un chiffre plus élevé que les années passées, conformément à la volonté du Président.

EN IMAGE

Repas des élus au Carmel

2023 a notamment été marquée par l'organisation d'une visite du Carmel ainsi que d'un repas partagé à l'issue d'une Conférence des maires à Pamiers. Une première appréciée afin de favoriser la cohésion interne qui sera reconduite en 2024.





Se donner les moyens d'agir



Pour mener à bien l'ensemble des projets précédemment cités, la CCPAP poursuit sa structuration interne tout en accompagnement au mieux les carrières des agents et leur quotidien au travail. 2023 a été marquée par de nouvelles avancées ainsi que le recrutement de nouvelles forces vives.



Recrutement : entre nouveaux dispositifs et restructuration de services

En 2023, de nouvelles forces vives ont été recrutées traduisant à la fois **l'engagement de l'intercommunalité dans de nouveaux dispositifs** – c'est le cas pour le poste de Conseiller en énergie partagé (CEP) ou encore pour celui de Coordinatrice du Contrat local de Santé (CLS) – mais aussi de **la volonté de renforcer certains services**. En effet, le poste de Chargée de mission Tourisme, Culture et Patrimoine a été créé pour répondre aux nouveaux enjeux du Schéma de développement touristique, comme celui de Directrice du réseau des médiathèques.

30

EN BREF //

RÉGIME INDEMNITAIRE >

Une nouvelle évolution actée.

Suite à la création de nouveaux postes, le tableau d'attribution du RIFSEEP a évolué en y intégrant les nouveaux emplois.

De plus, dans le cadre d'une négociation avec les représentants du personnel, il est proposé d'attribuer dès le 1^{er} janvier 2024, une révision de l'ordre de 50 € brut mensuel / agent (proratisé au temps de travail).

FORFAIT

MOBILITÉ DURABLE >

De nouvelles conditions d'attribution.

Instauré depuis 2021 à la CCPAP afin de favoriser l'usage des mobilités douces dans les déplacements domicile-travail des agents, le forfait mobilité durable a évolué.

Notamment avec l'instauration de nouveaux plafonds permettant d'introduire une modulation en fonction du nombre de jours d'utilisation et ainsi élargir l'attribution de ce forfait au plus grand nombre.

ÉGALITÉ

FEMMES- HOMMES >

Mise en place d'un plan d'actions.

La CCPAP a travaillé durant l'année sur un rapport au sujet de l'égalité femmes-hommes au sein de la structure. Cet état des lieux a permis d'aboutir en 2024 à l'approbation d'un plan d'actions détaillé dont le suivi sera assuré par le comité social territorial (CST) de l'intercommunalité.

ALLOCATION >

pour les parents d'enfants handicapés.

Cette allocation, d'un montant mensuel de 167€, est une prestation sociale destinée à aider les parents d'enfants handicapés séjournant dans des établissements spécialisés qui assurent une éducation adaptée, un accompagnement social ou médico-social ou une aide au travail. Approuvée en 2023, elle a été mise en application à partir du 1^{er} janvier 2024.

BILAN D'ACTIVITÉS 2023



BILAN D'ACTIVITÉS 2023



www.ccpap.fr

26 bis boulevard Delcassé
09100 PAMIERS